



Semaine du 17 au 24 octobre 2021
Paroisse Notre-Dame de l'Assomption de BOUGIVAL
1, Rue de la croix aux vents 78380 BOUGIVAL
e-mail : eglisebougival@free.fr tél : 01.39.69.01.50 ou 06.70.35.10.56
site et informations de la paroisse www.paroissebougival.fr

« Elles ont une bouche et ne parlent pas, des yeux et ne voient pas, des oreilles et n'entendent pas, des narines et ne sentent pas. Leurs mains ne peuvent toucher, leurs pieds ne peuvent marcher, pas un son ne sort de leur gosier ! Qu'ils deviennent comme elles, tous ceux qui les font, ceux qui mettent leur foi en elles. » Psaume 113, B



Alors que le monde pointe ses projecteurs sur le rapport de la SIASE, la liturgie nous a fait célébrer sans fanfare ni trompette médiatiques Saint Jean XXIII lundi 11 et nous fera célébrer Saint Jean Paul II Jeudi 22 (je l'espère avec bon nombre de paroissiens !).

Mercredi dernier, la reconnaissance d'un miracle a ouvert la dernière ligne droite conduisant à la béatification du Pape Jean Paul 1^{er}.

Et l'on voudrait nous faire penser que l'Église et sa gouvernance ont été abandonnées de Dieu ces derniers temps ? Non tous les papes de l'Histoire ne sont pas automatiquement canonisés ! Si depuis le vénérable Pie XII (décret sur l'héroïcité de ses vertus le 19/12/2009) lui ont succédé au moins 3 saints et un futur bienheureux, sachons ouvrir les yeux : oui le Seigneur nous a gâté en faisant que le gouvernail de l'Église a été tenu par la main de saints le siècle dernier !

Et si l'on ajoute le décret pontifical reconnaissant récemment un miracle obtenu récemment par l'intercession de Pauline Jaricot et celui établissant les vertus héroïques de la Servante de Dieu Magdeleine de Jésus (Elisabeth Marie Madeleine Hutin), Fondatrice de la Fraternité des Petites Sœurs de Jésus née le 26 avril 1898 à Paris et morte le 6 novembre 1989 à Rome, force est de constater que la France n'est pas une terre stérile de sainteté et de grâces. Alors, que de notre gosier ne sorte pas que des lamentations, mais bien plutôt des actions de grâce et des paroles d'Espérance !

Mettons plus que jamais notre foi en Dieu et en l'Église et devenons des saints, avec la grâce que Dieu, visiblement, n'entend pas ne pas donner à ceux qui ne mettent pas la foi dans les idoles mais en Lui !

Au travail : que notre bouche, nos yeux, nos oreilles, nos narines, nos mains, nos pieds, notre gosier, bref tout notre être fonctionnent en faisant le bien et même beaucoup de bien !

Père BONNET, curé+

INFOS DIVERSES :

- **Mercredi 20/10 : Catéchisme** des CE2, CM1, CM2 de 10h30 à 11h30
- **L'adoration du St Sacrement : mercredi 09h à Jeudi 09h.**
- **Mercredi 20/10 : Conseil Pastoral** à 20h45 à la maison paroissiale
- **Vendredi 22/10 : Réunion de préparation au baptême** pour les parents demandant le baptême de leur petit enfant à 20h30 à la maison paroissiale [1 rue St Michel]
- **Samedi 23/10 : Catéchisme** des CE2, CM1, CM2 de 11h00 à 12h00
- **Samedi 23/10 : Grand ménage de l'église de 09h30 à... dès que ce sera tout propre ! Merci de venir nombreux... et de penser à apporter balais, aspirateur, produits ménagers, etc. et joie !**

L'exposition sur l'église est laissée jusqu'à fin octobre. ☺

ATTENTION : Pendant les vacances, la messe dominicale est uniquement à 11h00

Horaires de la Toussaint : Toussaint : 01/11 à 11h et Commémoration des défunts : 02/11 à 09h00
Confessions : samedi 30/10 de 10 h à 11h.

Horaires du secrétariat :

Lundi, Mardi, jeudi, Vendredi : 9h30-11h30

Confessions :

Une ½ h avant les messes de semaine ou sur rdv.

Rappel : Pour être au courant d'informations comme des changements d'horaire, des appels pour tel ou tel besoin urgent, etc. n'hésitez pas à vous inscrire sur le listing prévu pour cela au secrétariat...

Lundi 18/10	09h00	St Luc	Messe pr Lucien et Henriette MOREAU
Mardi 19/10	xxx	<i>Pas de messe Exceptionnellement</i>	xxx
Mercredi 20/10	18h30	De la Férie	Messe pr Frédéric MARCOUYOUX
Jeudi 21/10	18h30	St Jean Paul II	Messe pr Maryvonne JACQUES
Vendredi 22/10	09h00	St Jean de Capistran	Messe pr les Ames du purgatoire
Samedi 23/10	09h00	Ste Marguerite-Marie Alacoque	Messe pr Pauline KAMALI-DOLATABADI
Dimanche 24/10	11h00	30^{ème} Dimanche du Tps Ordinaire	Messe pr Frédéric MARCOUYOUX

L'Église est belle en ses saints !

Avec la reconnaissance mercredi dernier d'un miracle attribué à Jean Paul Ier, s'ouvre la possibilité que soit prochainement béatifié celui qui fut pape en 1978 « le temps d'un sourire » à savoir 33 jours...

Un rayon de soleil qui fait du bien pour notre foi qui nous permet d'affirmer sans ambages : « je crois en l'Église, une sainte, catholique et apostolique »

Voici le récit du miracle : la guérison de Candela Giarda, une fillette argentine de 11 ans. (Cf. site Aleteia)

Nous sommes le 20 mars 2011. Ce jour-là Candela commence à souffrir d'un violent mal de tête qui persiste pendant une semaine. Le 27 mars, elle franchit une nouvelle étape dans la douleur et de la fièvre, des vomissements, des troubles du comportement et de la parole apparaissent. Transportée d'urgence à l'hôpital de Paraná, elle subit une batterie d'examen afin de découvrir de quoi elle souffre. Le diagnostic tombe, glaçant, Candela Giarda est atteinte d'« encéphalopathie inflammatoire aiguë sévère, d'une épilepsie réfractaire maligne et d'un choc septique ». Souffrant quotidiennement de crises épileptiques, les médecins décident de l'intuber. « En quelques heures, elle était dans le coma, avec un respirateur », a confié sa mère Roxana, au portail d'information argentin Infobae. « Elle a eu des convulsions et aucun des médicaments testés par les médecins n'a fonctionné. »

Sans aucune amélioration de son état de santé, Candela est transférée le 26 mai 2011 à la fondation Favaloro, à Buenos Aires, dans l'unité de soins intensifs. Le 22 juillet 2011, son pronostic vital est engagé en raison d'une infection des bronches.

Face à une telle dégradation de santé, les médecins décident de convoquer la famille afin de les préparer à la possibilité d'une mort imminente. « Nous ne pouvons rien faire d'autre, Candela va mourir ce soir », dit un médecin à la mère de la fillette ce soir-là.

Déboussolée, acculée, sa mère décide de s'arrêter à la paroisse Nuestra Señora de la Rabida, située à quelques mètres de la clinique et à laquelle cette dernière est rattachée. Elle y avait déjà rencontré le père José Dabusti, très attaché au « pape au sourire » et qui l'a accompagnée tout au long de cette épreuve. « Cette nuit-là, je suis entrée et lui ai demandé de venir voir ma fille », raconte encore Roxana au média argentin. « Lorsqu'il s'est approché du lit de Candela, il a prié, m'a dit de mettre mes mains sur elle et l'a confiée au pape Jean Paul I^{er} ». À leurs prières se joignent celles de l'ensemble du personnel soignant présent en réanimation.

Quelques heures après avoir invoqué Jean Paul I^{er} et 4 mois après l'apparition des 1^{ers} symptômes, le 23/07/ 2011, l'état de la jeune fille commence à évoluer favorablement. Le corps médical constate une amélioration rapide du choc septique qui se poursuit avec le rétablissement ultérieur « de la stabilité hémodynamique et respiratoire », précise le décret. Le 8 août, la fillette n'est plus intubée, le 25 son épilepsie disparaît et le 5 septembre Candela quitte l'hôpital avec une simple ordonnance. Elle est, miraculeusement, guérie.



Qu'est-ce qu'un miracle

Saint Thomas d'Aquin définit miracle « ce qui est fait par Dieu en dehors de l'ordre de la nature ». On considère donc comme miracle un fait qui dépasse les capacités de la nature et qui peut avoir été accompli par Dieu, par l'intercession d'un serviteur de Dieu ou d'un bienheureux. Le miracle peut dépasser les capacités de la nature soit en ce qui concerne la substance du fait, soit en ce qui concerne le sujet, soit seulement en ce qui concerne la façon dont il se produit.

La nécessité des miracles dans les causes de canonisation

Sans l'approbation de miracles survenus par l'intercession du serviteur ou de la servante de Dieu, une canonisation ne peut arriver à bon port. La béatification d'un non martyr et la canonisation d'un bienheureux sont liées de manière contraignante à la reconnaissance d'un miracle. Actuellement, en effet, l'Église demande un miracle pour la béatification d'un serviteur de Dieu non martyr, et pour la canonisation (cela vaut aussi pour un martyr), elle en demande un autre. Seuls les miracles présumés advenus post mortem peuvent être l'objet d'une vérification. La vérification et la reconnaissance des miracles de la part de l'Église ont toujours joué un rôle central. Une enquête, distincte de celle sur les vertus ou sur le martyr, est donc ouverte pour la vérification des miracles, et elle représente un véritable procès.

Comment se déroule l'iter juridique de vérification

Le matériel recueilli dans les diocèses concernés par le présumé miracle, une fois transmis à la Congrégation, est soumis aux vérifications et son examen est double : médical et théologique. L'examen médical est mené par une commission, l'Assemblée médicale, un organe collégial constitué de 5 spécialistes & 2 experts nommés d'office. Les spécialistes qui en font partie varient selon les cas cliniques présentés et la possibilité de consultation ou d'éventuelles convocations d'autres experts et spécialistes n'est pas exclue. Leur jugement est de caractère purement scientifique, ils ne se prononcent pas sur le fait du miracle. L'examen et la discussion finale de l'Assemblée médicale se concluent par un diagnostic précis de la maladie, du pronostic, de la thérapie et de l'effet de celle-ci. La guérison, pour être considérée comme l'objet d'un éventuel miracle, doit être jugée par les spécialistes comme rapide, complète, durable et inexplicable dans le cadre actuel des connaissances médicales. Si des perplexités se présentent au cours de l'examen, l'Assemblée suspend ses travaux et demande de nouvelles expertises et une documentation supplémentaire. Une fois obtenue la majorité ou l'unanimité de vote en faveur de l'extra-naturalité au sein de l'Assemblée, l'examen passe au Conseil de théologie. Les consultants théologiens, partant des conclusions de l'Assemblée médicale, sont appelés à trouver les liens de causalité entre les prières adressées au serviteur de Dieu et la guérison, et ils expriment leur avis sur le caractère miraculeux ou non du fait prodigieux. Quand les théologiens ont eux aussi exprimé et rédigé leur vote, l'évaluation passe à la Congrégation ordinaire des évêques et des cardinaux, lesquels discutent tous les éléments du miracle ; chacun des membres donne alors son avis à soumettre à l'approbation du Pape, lequel détermine le miracle et décide ensuite d'en promulguer le décret. Le décret est donc le dernier acte du parcours juridique de la vérification d'un miracle. Il est l'acte juridique de la Congrégation pour les Causes des Saints, sanctionné par le Pape, par lequel un fait prodigieux est définitivement reconnu comme un véritable miracle.

Extrait de la deuxième audience générale qu'il donna après son élection au Pontificat :

St Paul a demandé : *"Qui es-tu Seigneur ? Je suis ce Jésus que tu persécutes"*. Une lumière, un éclair a traversé son esprit. "Je ne persécute pas Jésus, je ne le connais même pas : mais je persécute les chrétiens." On voit que Jésus et les chrétiens, Jésus et l'Église sont la même chose : inséparables.

Lisez Saint Paul : *"Corpus Christi quod est Ecclesia"*. Le Christ et l'Église sont une seule et même chose. Le Christ est la tête, nous, l'Église, nous sommes ses membres. Il n'est pas possible d'avoir la foi et de dire "Je crois en Jésus, j'accepte Jésus, mais je n'accepte pas l'Église". Il faut accepter l'Église, ce qu'elle est ; et comment est cette Église ? Le Pape Jean (XXIII) l'a appelée *"Mater et Magistra"*. Oui également Magistra, chargée d'enseigner. Saint Paul a dit : *"Que chacun nous accepte comme des aides du Christ, économes et dispensateurs de ses mystères"*.

Quand le pauvre Pape, quand les évêques, les prêtres proposent la doctrine, ils ne font rien d'autre qu'aider le Christ. La doctrine, ce n'est pas la nôtre, mais celle du Christ ; nous devons seulement la garder et la présenter. J'étais présent le 11 octobre 1962, lorsque le Pape Jean (XXIII) a ouvert le Concile. A certain moment il a dit : "Nous espérons qu'avec le Concile l'Église fera un bond en avant" ! Nous l'avons tous espéré ; mais sur quelle voie, ce bond en avant ? Il l'a dit aussitôt : celle des vérités certaines et immuables. Le Pape Jean n'a même pas pensé un seul instant que c'étaient les vérités qui devaient cheminer, aller de l'avant et, peu à peu, changer. Les vérités restent telles quelles ; nous devons marcher sur la voie de ces vérités, les comprenant toujours mieux, nous mettant à jour, les proposant sous une forme adaptée aux temps nouveaux. Le Pape Paul avait lui aussi, la même pensée. La première chose que j'ai faite, à peine fait Pape, est d'entrer dans la Chapelle privée des appartements pontificaux. Là, au fond, le Pape Paul a fait placer deux mosaïques : Saint Pierre et Saint Paul ; Saint Pierre qui meurt, Saint Paul qui meurt. Mais au bas de la première, celle de Saint Pierre, il y a les paroles de Jésus : *"Je prierai pour toi, Pierre, pour que ta foi ne faiblisse jamais"*. Sous celle de



St Paul qui reçoit le coup d'épée, il est écrit : "j'ai terminé ma course, j'ai conservé la foi". Vous savez que dans son tout dernier discours, celui du 29 juin, Paul VI a dit : *"après quinze années de pontificat, je puis remercier le Seigneur : j'ai défendu, j'ai conservé la foi"*.

Elle est mère également, l'Église. Si elle est la continuatrice du Christ et que le Christ est bon : l'Église aussi doit être bonne, bonne envers tous. Et si par hasard, il y avait parfois des mauvais dans l'Église ? La maman, nous l'avons. Si la maman est malade, si par malheur ma maman devient boiteuse, je l'aime plus encore. Dans l'Église, c'est pareil. S'il s'y trouve des défauts et des manquements — et il s'en trouve — notre affection à l'égard de l'Église ne doit jamais faiblir. Hier, — et je termine — on m'a envoyé un numéro de Città Nuova : j'ai vu qu'on avait reproduit un de mes brefs discours,

l'enregistrant comme un épisode. Un certain prédicateur MacNabb, anglais, discourant à Hyde Park avait parlé de l'Église. Quand il eut fini, quelqu'un demanda la parole et dit : un beau discours, le vôtre. Toutefois, moi, je connais quelque prêtre catholique qui n'a pas été avec les pauvres et qui est devenu très riche. Je connais également des ménages catholiques où le mari a trompé sa femme : elle ne me plaît pas, cette Église faite de pécheurs. Le Père a dit : vous avez quelque peu raison, mais puis-je faire une objection ? - Je vous écoute... - Et le Père continua : Excusez-moi, mais je me trompe, ou le col de ta chemise est plutôt gras ? - Il dit : Oui, je le reconnais. - Mais il est gras, parce que tu ne t'es pas servi de savon, ou parce que tu as employé du savon et que cela n'a servi à rien. Non, dit-il, je n'ai pas employé de savon. Voilà. L'Église aussi a un savon extraordinaire : l'Évangile, les sacrements, la prière. L'Évangile lu et vécu, les sacrements célébrés de la manière voulue, la prière bien utilisée, tout cela serait un savon merveilleux capable de faire des saints de nous tous. Nous ne sommes pas tous des saints, parce que nous n'avons pas assez fait recours à ce savon. Tâchons de répondre aux espérances des Papes qui ont décrété et appliqué le Concile, le Pape Jean, le Pape Paul. Essayons d'améliorer l'Église, en devenant meilleurs nous-mêmes. Chacun de nous et toute l'Église pourraient réciter la prière que j'ai l'habitude de réciter : "Seigneur, prends-moi comme je suis, avec mes défauts, avec mes manquements, mais fais-moi devenir comme tu désires que je sois".

Et celle du 20 septembre :

Quelqu'un dira : Mais si je suis un pauvre pécheur ? Je répondrai comme j'ai répondu à une inconnue qui était venue se confesser chez moi de nombreuses années auparavant. Elle était découragée parce que — disait-elle — elle avait eu une vie moralement orageuse. "Puis-je vous demander votre âge ? — lui dis-je — 35 ans — 35 ans ! Mais vous pouvez en vivre 40 ou 50 autres et faire encore une masse de bien. Alors, repentante comme vous l'êtes, au lieu de penser au passé, projetez-vous vers l'avenir et, avec l'aide de Dieu, rénovez votre vie. A cette occasion, je citai Saint François de Sales qui parle de "nos chères imperfections". J'expliquai : Dieu déteste les défauts, parce que ce sont des défauts. En un certain sens, toutefois, il aime les défauts parce qu'ils Lui donnent l'occasion de montrer sa miséricorde et à nous de demeurer humbles, de comprendre et d'excuser les défauts de notre prochain.

... Au cours des siècles ont également émergé parfois des affirmations et des tendances de chrétiens trop pessimistes en ce qui concerne l'homme. Mais de telles affirmations ont été désapprouvées par l'Église et oubliées grâce à une phalange de saints heureux et actifs, à l'humanisme chrétien, aux maîtres-ascètes que Sainte Beuve appelle "les doux" et une théologie compréhensive. Saint Thomas d'Aquin, par exemple, place parmi les vertus la *jucunditas* où la capacité de convertir en un sourire joyeux — en mesure et de manière

convenable — les choses entendues et vues. Joyeux de cette manière-là, expliquais-je à mes élèves, fut ce musicien irlandais qui tomba d'un échafaudage et se cassa une jambe. Transporté à l'hôpital, il vit accourir le médecin et la sœur infirmière : "Pauvre ami — dit cette dernière — vous vous êtes fait mal en tombant". Mais le malade répliqua : Ma Mère, ce n'est pas précisément en tombant que je me suis fait mal, mais en arrivant à terre". En déclarant "vertu" plaisanter et faire sourire, Saint Thomas se trouvait d'accord avec la "joyeuse nouvelle" prêchée par le Christ, avec l'hilaritas recommandée par Saint Augustin. Il triomphait du pessimisme, revêtait de joie la vie chrétienne, nous invitait à prendre du courage également avec les joies saines et pures que nous rencontrons sur notre route (...)

A Ostie, sur le rivage de la mer, au cours d'un célèbre entretien, Augustin et Monique "oublant le passé et tournés vers l'avenir, se demandaient ce que pourrait bien être la vie éternelle". Cela, c'est de l'espérance chrétienne. C'est de celle-là que parlait le Pape Jean (XXIII) et c'est à elle que nous pensons quand, avec le catéchisme, nous prions : *"Mon Dieu, de votre bonté j'espère la vie éternelle et les grâces nécessaires pour la mériter par les bonnes œuvres que je dois et veux faire. Mon Dieu, que je ne demeure pas confus dans l'éternité..."*

"Il existe une « petite » discipline, celle qui se limite à l'observance purement extérieure et formelle des normes juridiques. Mais je voudrais, par contre, parler de la « grande » discipline. Celle-ci n'existe que si l'observance extérieure est le fruit de convictions profondes et la projection libre et joyeuse d'une vie vécue dans l'intimité avec Dieu. Il s'agit - écrit l'abbé Chautard - de l'activité d'une âme qui réagit continuellement pour dominer ses mauvais penchants et pour acquérir petit à petit l'habitude de juger et de se comporter dans toutes les circonstances de la vie selon les maximes de l'Évangile et les exemples de Jésus. « Dominer ses penchants » est une discipline. L'expression « petit à petit » indique que cette discipline demande un effort continu, long, peu aisé. Même les anges que Jacob voyait dans son rêve ne volaient pas, mais ils montaient une marche à la fois : on imagine facilement ce qu'il en sera de nous, pauvres hommes sans ailes." au clergé de Rome, 7/09/1978



"Ma mère me disait quand j'étais adolescent : "tu as été bien malade quand tu étais petit : j'ai dû te conduire d'un médecin à l'autre et veiller des nuits entières ; tu me crois ?". Comment aurais-je pu dire : "Non, maman, je ne te crois pas ?". Bien sûr que je crois, je crois à ce que tu me dis, mais je crois spécialement en toi. Il en est ainsi pour la foi. Il ne s'agit pas seulement de croire aux choses que Dieu a révélées, mais de croire en Lui, qui mérite notre foi, qui nous a tant aimé et a tant fait par amour pour nous." audience, 13 /09/1978

"Voilà donc l'idéal de l'amour de Dieu vécu au milieu du monde : que ces hommes et ces femmes mettent des ailes pour voler vers Dieu avec une prière aimante, mais qu'ils aient aussi des pieds sur terre pour accompagner amicalement les autres hommes ; et qu'ils n'arborent pas des "mines d'enterrement" mais les visages souriants de ceux qui sont en chemin vers la joyeuse demeure du Seigneur !

« Suppose, Trilussa, que l'incrédule soit un dormeur. Dieu l'éveille et lui dit : Sors du lit ! (...) Nous réveiller, c'est Lui seul qui s'en est occupé, mais sortir du lit, c'est à nous maintenant de le faire, même si, pour cela, nous devons encore Lui demander Son aide. La Grâce de Dieu a la force, mais elle ne force pas. Elle possède une sainte violence mais pour nous rendre amants du vrai, pas pour violer notre liberté. Il peut arriver qu'on t'éveille, qu'on te dise de te lever, qu'on te tire par le bras, et que tu te retournes dans ton lit et dise : « Laisse-moi dormir ! » (...) J'aime penser à l'avenir et je décide de suivre l'invitation de Paul : « Nous vous exhortons à ne pas recevoir en vain (à l'avenir) la grâce de Dieu. » Albino Luciani (Jean-Paul I), « Trilussa, Au cœur du Mystère », Septembre 1971

" Les parents... Quelle grande tâche, quel but élevé est le leur : enseigner aux enfants l'amour de Dieu et en faire quelque chose de réel pour eux...

Quelle chose étonnante, quand une famille se rend compte du pouvoir qu'elle a pour la sanctification du mari et de la femme et de la réciproque influence entre les parents et les enfants. Et alors, par le témoignage d'amour de leurs vies, les familles peuvent porter l'Évangile du Christ à autrui.

La ferme décision de faire participer le laïc - et principalement la famille - à la mission salvifique de l'Église est un des legs les plus importants du Concile Vatican II. Nous ne pourrons jamais assez remercier Dieu pour ce don...

Par la prière familiale, l'ecclesia domestica devient une effective réalité et conduit à la transformation du monde. ", audience à des évêques américains

« Le véritable Alléluia, nous le chanterons au Paradis. Ce sera l'Alléluia de l'amour comblé. Celui d'aujourd'hui est l'Alléluia de l'amour affamé, c'est-à-dire de l'espérance. » Audience 20/09/1978

Il rapporta cette 'parabole' :« Des âmes, après leur jugement particulier, arrivent à la porte du Ciel et veulent y entrer. Saint Pierre, derrière la porte, leur demande d'attendre. Il ne trouve plus la clé. Il la cherche en vain quand l'âme d'une pieuse femme, mise au courant, s'exclame : " Moi, j'ai la clé pour ouvrir !" Elle montre son chapelet, glisse la petite croix du chapelet dans la serrure. La porte s'ouvre. » Et l'alors cardinal archevêque de Venise de conclure : « **C'est votre chapelet qui vous ouvrira la porte du Ciel.** » Homélie à Fatima le 10/07/1977

« Que faut-il donc faire pour améliorer la société ?

Moi je dirai : que chacun de nous tâche d'être bon lui-même et d'entraîner les autres par une bonté toute pétrie de la douceur et de l'amour enseignés par le Christ.

La règle d'or du Christ a été : "Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait à toi. Fais aux autres ce que tu veux qu'ils te fassent à toi. Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur." Et Lui a toujours pardonné. Mis en croix, non seulement il a pardonné à ses bourreaux, mais Il les a excusés. Il a dit : "Père pardonne leur car ils ne savent pas ce qu'ils font". » Angélus du 24 /09/1978